

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE**

Abbé Pierre
+

Flagrant délit de jeunesse



© AFP

NUMÉRO 73 **OCTOBRE** 2011 / 1 euro





© Seb / Godefroy

page 8
■ Flagrant délit de jeunesse



© DR

page 17
■ Alain Régnier :
Vaincre la résistance
du parc privé

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

FLAGRANT DÉLIT DE JEUNESSE

page 13

TÉMOIGNAGE : MANUEL DOMERGUE,
DU COLLECTIF "JEUDI NOIR"

page 14

HARO SUR LES COMMUNES RÉCALCITRANTES

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

L'ABBÉ PIERRE PLACE DE LA RÉUNION À PARIS



© DR

page 19
■ Berthe : « Il n'y a pas
de petits dons »



© AFP

page 20
■ L'abbé Pierre
place de la Réunion



l'édito du président

« Mes amis, au secours ! »...

... criait l'abbé Pierre, le 1er février 1954. Aujourd'hui, c'est plus particulièrement la détresse des jeunes face au logement qui me fait pousser un cri similaire. Un étudiant sur 5 est obligé de travailler souvent pour se loger, sacrifiant du même coup ses études... quelle société préparons-nous ainsi ?

Aujourd'hui, près de 10 millions de personnes ont des problèmes de logement et 69 % des Français jugent que l'action des pouvoirs publics n'est pas satisfaisante pour les résoudre. Voilà pourquoi la Fondation a lancé le 22 septembre la "Mobilisation générale pour le logement".

Avec une conviction inébranlable, elle saisit la chance qui lui est donnée de faire entendre la voix de tous ceux et toutes celles pour qui le logement est un sacrifice, voire un combat quotidien.

Plus qu'à aucune autre occasion depuis notre création, nous vous espérons à nos côtés et comptons sur votre soutien. D'avance, je vous en remercie.

Raymond Etienne,
Président de la Fondation Abbé Pierre



© Seb. I. Gaudfroy

NDLR : insérés dans ce journal, vous trouverez la pétition "Mobilisation générale pour le logement" et les engagements de la Fondation ainsi que des explications sur sa démarche en page 15.



Mobilisation générale pour le logement

Alors que s'ouvre le débat public qui va conduire aux élections présidentielle et législatives, la Fondation Abbé Pierre lance une grande "Mobilisation générale pour le Logement". Suite à son dernier rapport, présenté comme un véritable "livre noir du mal-logement", la Fondation a engagé une réflexion et élaboré une ambitieuse plateforme de propositions pour lutter contre la crise du logement qui touche de près ou de loin 10 millions de personnes dans notre pays. Cette plateforme sera soumise aux candidats qui se présenteront aux différents scrutins de l'année 2012, mais sera auparavant proposée à l'assentiment des citoyens. Objectif : réunir le plus grand nombre de signatures possible afin d'être entendu et de peser sur les engagements qui seront pris par les futurs élus. Et renvoyer ainsi à ce mot d'ordre de l'abbé Pierre (1^{er} février 2004) : « Si la guerre menaçait, si l'ennemi était à nos portes, on trouverait les moyens, on mobiliserait les fonds nécessaires... Or, cette affaire de logement, c'est la guerre ! » Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour la gagner. www.mobilisationlogement2012.com

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbé-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle
Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.
Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dü. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : ADI Graphiques, 8 rue Saint-Pierre 94200 - Charenton-le-Pont. Routage : Presto.
Ce numéro comporte également un encart sur une partie de la diffusion.





Pour vivre dignement

Après le décès de leur maman, Guy et Jean-Marc, deux frères lourdement handicapés de St-Omer, sont restés dans la maison sans confort dont ils avaient l'usufruit. Ils sont privés d'eau courante, de toilettes, de salle de bain, d'évier. Le sol et l'installation électrique sont en très mauvais état. Dans le cadre du programme "SOS Taudis", la Fondation soutient le projet de remise en état de leur maison avec son partenaire le CAL Pact du Pas-de-Calais et une aide de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

Sortie d'insalubrité

6 personnes dont 4 enfants vivaient à Pantin dans un studio de 26 m² étayé avec 10 pieux pour empêcher son effondrement. Le propriétaire, après avoir refusé de faire des travaux, a vendu son bien. Le nouveau propriétaire ayant procédé à la remise aux normes, l'Agence régionale de la Santé a autorisé la réintégration de la famille malgré la taille inadaptée des lieux. Par le biais d'une association locale, la famille a été logée à La Courneuve dans un logement adapté à la composition familiale. La Fondation accompagne la famille dans toutes ses démarches pour obtenir des aides.

CAFÉ TOULOUSE : RETROUVER LE GOÛT DE FAIRE

Imaginé et géré par le GAF (Groupe Amitié Fraternité), le Café Toulouse accueille pendant la journée les "paumés", selon le terme de Thérèse l'une des animatrices. « *SDF, malades psychiques plus ou moins légers, jeunes exerçant un TIG (travail d'intérêt général), nous favorisons la mixité.* » Café, repas, quelques mots avant d'inviter celles et ceux qui franchissent le seuil à participer voire, plus tard, à animer un atelier : bois, peinture, couture, sport, etc. Grâce à ces activités libres, les personnes sortent de leur isolement, retrouvent confiance en elles et deviennent capables de se projeter dans l'avenir. Pour permettre le maintien et le développement de ces activités, la Fondation finance un poste de coordinateur. ■



Le droit à l'existence



Pendant trois ans, le réalisateur, Sylvain George a filmé la vie des migrants de Calais. Son film « Qu'ils reposent en paix, des figures de Guerres 1 », est sorti en salles le 12 octobre dernier, avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre. Témoignages bouleversants, le réalisateur a mis en avant la culture de ces hommes, leurs acquis sociaux et leurs souhaits d'être régularisés pour mener une existence que tout être humain revendique. Passionné, exigeant, Sylvain George confie que ce documentaire « est le premier chapitre d'un projet plus vaste sur les politiques migratoires et les mobilisations sociales qui s'y rapportent. » Ses belles images sont soutenues par une musique composée spécialement par le saxophoniste de jazz américain Archie Shepp. À voir pour savoir et comprendre. ■

AMÉLIORER SON CADRE DE VIE

Immense ensemble de 814 logements à Marseille occupés par des locataires démunis, dont 57 % de femmes seules avec enfants et une vingtaine de propriétaires impécunieux, le Parc de Bellevue, construit dans les années soixante et mal entretenu, s'est fortement dégradé. Pour le remettre en état, les Compagnons Bâisseurs de Provence forment les habitants. Ateliers de bricolage animés par des techniciens, prêt d'outillage, organisation de rencontres thématiques favorisent cet apprentissage. Depuis le démarrage de ces actions soutenues à hauteur de 30 000 € par la Fondation, une centaine d'occupants, femmes, hommes et enfants, a acquis de sérieuses bases en peinture, menuiserie, électricité etc., ils peuvent à leur tour initier leur entourage. ■



Dans la banlieue de Sarajevo, la capitale bosnienne, des lieux de vie ont été financés en partie par la Fondation en 2010. 28 femmes mineures victimes de prostitution et des centaines d'handicapés mentaux y vivent enfin dans des conditions décentes et en toute sécurité.

En Bosnie, une Maison et un Centre contre le handicap et la maltraitance

Au cours de la période 1999-2003, la Bosnie a été l'un des principaux pays de transit et de destination des jeunes filles et des femmes qui ont été exploitées à des fins sexuelles, et dans une certaine mesure pour le travail et la mendicité.

Outre l'hébergement, la nourriture et les vêtements, les jeunes femmes et jeunes filles qui trouvent secours à la Maison bénéficient de soins médicaux généraux, de traitements psychologiques et psychiatriques, voire de soins d'urgence et d'hospitalisation. Ce lieu unique a été réhabilité grâce à l'initia-

tive de l'association Forum International de la Solidarité-Emmaüs (FIS) qui gère aujourd'hui l'établissement où deux adultes sont employés en permanence.

Chaque jeune femme dispose d'une chambre individuelle et d'un petit cabinet de toilette attenant... la réalisation des chambres et leur équipement ont été financés par la Fondation Abbé Pierre.

À l'occasion de ce déplacement, Raymond Etienne, président et Laurent Desmard, secrétaire se sont rendus à Srebrenica, à quelques dizaines de km à l'est de la capitale, au Centre européen de services civils. Le Forum international de la solidarité accueille ici quelque 400 enfants et adultes malades mentaux sans aucune ressource. La Fondation a financé deux nouveaux bâtiments pour agrandir le Centre, participant ainsi à l'hébergement des Bosniaques les plus pauvres et les plus fragiles. ■



Raymond Étienne, président de la Fondation, inaugure officiellement la Maison en présence des partenaires.



© DR

Maîtriser l'énergie

C'est une opération d'envergure qui est menée par l'association "Revivre de l'Isle Jourdan" sur 26 communes du Bas-Armagnac pour réduire la facture énergétique de 500 propriétaires et locataires en difficulté. Après une visite à domicile pour établir un diagnostic, des travaux sont engagés afin d'améliorer le confort et gagner quelques degrés de chaleur tout en maîtrisant les dépenses d'énergie. La lutte contre la précarité énergétique étant prioritaire pour la Fondation, elle a débloqué 20 000 € pour appuyer ce programme auquel la Fondation "JM. Bruneau" apporte le complément de budget.

Un village sauvé de l'abandon

Pour redonner vie au hameau de Clémenterie dans le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, des bénévoles et une quinzaine d'habitants de la vallée, soutenus, entre autres, par la Fondation Abbé Pierre, ont réhabilité de jolies maisons en logements sociaux. Dix personnes aux revenus modestes vivent désormais dans ce village.



Décisions de justice

Ayant reçu une mise en demeure par le service technique de l'Habitat de la Ville de Paris de mettre son appartement aux normes, le propriétaire demande à ses locataires de quitter momentanément les lieux pour procéder aux travaux. Il en profite pour changer les serrures. Puis, il refuse la réintégration des locataires. Grâce à une aide financière de l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation Abbé Pierre et à l'assistance d'un avocat, les locataires saisissent la justice. Et le 20 avril dernier, le juge condamne le bailleur à verser 10 000 € pour expulsion abusive et 5 000 € de dommages et intérêt.

Trop peu d'aires

Le Collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri et mal logées dénonce le faible taux de réalisation d'aires d'accueil malgré la loi de 1991, la non-prise en charge des Gens du voyage dans les politiques d'habitat et leur difficulté à accéder aux aides personnelles au logement.

■ L'ESPOIR POUR DES PETITS FRAGILES

Hospitalisée au Kenya en 1997, Elisabeth Bordeau assiste à une scène terrible. L'hôpital refuse l'admission de Rehenah, 13 ans, sur le point d'accoucher. « Pour que son bébé ne naisse pas dans la rue comme un chien, j'ai proposé de payer », nous confie-t-elle ; Baharé vient au monde très handicapé, condamné au mieux à l'indifférence : « J'ai réalisé qu'ici, la vie des petits malades ne comptait pas. Dès lors je me suis battue pour eux. »



ajoute Elisabeth. Aujourd'hui, grâce à l'association "La Maison des Petits Princes Franco-Africains" 35 bambins de 0 à 8 ans, atteints du Sida, abusés, abandonnés, malades, sont pris

en charge. 14 souffrant de graves déficiences mentales vivent à l'orphelinat tout neuf de Malindi, près de Mombasa. Les autres sont accueillis dans 7 familles des environs. « Je veux agrandir notre orphelinat pour y recueillir 48 enfants, le doubler d'un centre de soins pour la population et faire comprendre qu'on ne doit ni abandonner, ni cacher ces petits handicapés, en impliquant l'État dans cette sensibilisation. J'y parviendrai, surtout si je suis épaulée par des organismes comme la Fondation Abbé Pierre », s'enthousiasme Elisabeth. ■

■ Ces familles en squat

Devant l'augmentation significative du nombre des familles vivant à Rennes dans des squats avec leurs enfants de tous âges, la SEA 35 (Sauvegarde de l'enfant et de l'adolescence d'Ille-et-Vilaine) vient de mettre en place une permanence quotidienne pour ces personnes sans domicile. Le but : les orienter vers un

hébergement d'urgence puis les suivre afin de les aider à trouver une solution à long terme en fonction de leur situation. Enfin la SEA les accompagne lors de la signature d'un bail et de leur installation. Deux personnes, dont une assistante sociale, sont en cours de recrutement pour pérenniser ce programme. ■

■ LA VRAIE MISÈRE

Difficile de convaincre des bailleurs sociaux d'accepter une femme très handicapée et son fils majeur et déficient intellectuel, tous deux en incapacité d'entretenir leur lieu de vie. Pour reloger Mme D. qui habitait un appartement plus que précaire aménagé pour partie dans un garage, avec la Fondation Abbé Pierre, le Pact douaisis a multiplié les démarches notamment auprès de la Préfecture. Une fois un nouveau bail signé dans un logement social situé sur la commune, un accompagnement social et médical a été mis en place. Aujourd'hui, grâce à six heures d'aide ménagère et à un travail d'écoute et d'attention soutenu par des bénévoles du Centre d'étude et de l'action sociale, Mme D. a retrouvé le sourire. ■





■ Établir le dialogue

L'ARIF, Agence rurale pour l'insertion individuelle et familiale, facilite l'accès au logement dans l'arrière-pays provençal pour les bénéficiaires des minima sociaux. Afin de disposer d'un portefeuille significatif de biens, l'Agence organise régulièrement des réunions d'information avec les bailleurs privés. 16 propriétaires ont d'ores et déjà accepté de louer 80 logements à un barème plafond, moyennant divers aides et avantages financiers. Parallèlement, l'ARIF anime une permanence internet pour les futurs locataires afin de les accompagner dans leur

recherche tout en les initiant à l'utilisation de l'ordinateur. C'est pour maintenir ces réunions voire les renforcer que l'Agence a sollicité et obtenu une aide de la Fondation. ■

■ L'INTERPELLATION, UNE NÉCESSITÉ !

Polytechnicien, ingénieur des Ponts & Chaussées, père de quatre enfants, après avoir longtemps exercé la fonction de Directeur général des services techniques de la Ville de Montpellier, Daniel Robequain, a souhaité – une fois à la retraite – faire profiter de son expertise en matière de logement des organismes investis auprès des populations démunies. Bénévole à l'Office public de l'habitat de l'Hérault (société Hlm), il l'est aussi auprès de l'agence Provence-Alpes Côte d'Azur-Languedoc-Roussillon de la Fondation qu'il représente au sein d'instances décisionnaires. Il participe aussi à la rédaction du rapport régional sur l'État du Mal-Logement. « *Il faut interpeller les élus, mais aussi l'opinion publique pour lutter contre les égoïsmes, le racisme et expliquer encore et toujours ce qu'est le logement social,* » martèle-t-il avec conviction. « *Le logement est un problème complexe. Je dénonce autant les ghettos de riches que les ghettos de pauvres. Si on ne sait pas organiser la mixité sociale, on va vers des catastrophes, des révoltes de plus en plus grandes. Il faut y veiller.* » Daniel Robequain s'y emploie, ne ménageant ni son temps, ni sa peine rêvant d'une société plus juste. ■



■ Un suivi nécessaire

Pour soutenir l'essaimage en banlieue de son Espace Solidarité Habitat, la Fondation a accepté d'aider l'association SFM (Solidarité Formation Médiation) qui lui sert de relais à Clichy, dans les Hauts-de-Seine. Cette association accompagne quelque 250 ménages ayant été admis à faire valoir leur droit au logement dans le cadre du Dalo (Droit au logement opposable) et n'ayant pas pour autant reçu de propositions concrètes. La SFM, en lien avec des avocats, les épaula pour constituer leur dossier de recours et saisir les commissions ad hoc. Elle veille aussi à prévenir les expulsions. Pour dégager une personne dédiée au suivi Dalo, deux fois par semaine, la SFM a reçu une subvention de la Fondation. ■



Territoires

LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'agence inter-régionale PACA/Languedoc-Roussillon a inauguré en mai dernier ses locaux à Montpellier, 17 Cours Gambetta. Cette agence a déjà subventionné, depuis le début de l'année, de nombreuses associations œuvrant en faveur du logement des défavorisés pour un montant de 460 000 €.

ALSACE LORRAINE

Pour mieux accueillir les personnes en errance, la Boutique Solidarité de Metz va ouvrir un nouvel espace au début de l'hiver rue Clovis et dès le printemps sera dotée d'un restaurant social et d'un espace socio-culturel. Construction également de logements neufs à la Pension de Famille de Woippy.

ILE-DE-FRANCE

Ouverture par Espace Solidarité Habitat de la Fondation, d'une nouvelle permanence "Prévention des Expulsions" à Aubervilliers, gérée par l'association ASPE et soutenue par la Ville. Mise en place d'une formation sur le droit des occupants en hôtels meublés pour 40 acteurs associatifs.

Flagrant délit

Selon l'Observatoire de la vie étudiante,
1/3 des 2,2 millions d'étudiants vivent encore
chez leurs parents,
33 % dans un logement non universitaire,
11 % en colocation et
10 % en résidence universitaire.
Le logement constitue la première dépense
des étudiants et représente
50 % de leur budget.



■ *À la difficulté d'accès au marché de l'emploi, les moins de 30 ans cumulent celle de l'accès au logement.*

C'est la double peine au quotidien pour cette tranche de la population française qui représente 9,6 millions de personnes...

de jeunesse

■ **N**otre société est prise en flagrant délit : elle exclut plus la jeunesse qu'elle ne l'intègre. À bien y réfléchir, il n'y a pas de formule magique. Entre 20 et 30 ans, on jongle entre la colocation, les petits boulots, la résidence universitaire quand on a la chance d'y avoir accès et d'être étudiant. « *En 6 ans d'études à Lille, j'ai tout essayé : le 19m² vétuste avec un lavabo, la cité U qui ressemblait à une prison et enfin la colocation payée par mes parents et mon boulot à mi-temps dans un lycée* » déclare Guillaume. Autour de lui, pas un de ses amis n'est locataire individuel. Clément a obtenu un CDI de caissier de machines à sous dans un casino lillois. Avec un peu plus du Smic, il a très vite abandonné l'idée de vivre seul. « *J'ai cherché autour des 400 euros/mois, il*

n'y avait pratiquement rien. En plus, on vous demande de déboursier 3 mois d'un coup avant de mettre un pied dans l'appartement ! Alors, j'ai envisagé une colocation et j'ai trouvé un 75 m² pour la même somme, charges comprises, en plein centre de Lille. Je mets quiconque au défi de faire mieux ! » L'enthousiasme de Clément ne l'empêche pas d'être lucide : « *Je m'exprime bien, je présente bien, je sais ce que je veux et j'ai déjà eu pas mal d'expériences de colocation mais comment font les autres ? Bien sûr, l'objectif c'est de pouvoir un jour se poser chez soi mais on doit l'admettre, c'est impossible de se loger quand on démarre, même avec un CDI. Quant à acheter, c'est beaucoup trop tôt pour moi, je ne sais pas du tout si je ferai ma vie ici.* » Ils gagnent plus du Smic, sont salariés en CDI et... sont colocataires par la force



des choses. L'été dernier, un peu partout en Europe et surtout en Espagne, la résignation s'est transformée en indignation. « *Nous sommes pour la plupart des "mileuristas" (nous gagnons environ 1 000 euros). Avec ce salaire, c'est presque impossible de*

■ **La colocation est souvent l'unique solution pour les jeunes, étudiants ou salariés.**



Peu de logements sociaux

Selon l'Unef, sur Paris, en dépit de chantiers récents, il n'y a que **3 500** chambres en cité U

pour

310 000 élèves.

Le CNOUS et les CROUS gèrent l'un des plus grands parcs immobiliers de France avec

165 500 places pour les étudiants dans

600 résidences

universitaires. Ces logements sociaux, accueillent chaque année environ

7% des étudiants.

vivre. Malgré les 210 euros d'aide gouvernementale aux jeunes qui veulent plus d'indépendance, les loyers sont de 500 euros minimum pour un appartement de 40 m²... » dénonce une trentenaire madrilène sur Internet.

Faillite du système

Retour en France où l'indignation laisse la place à la honte, où l'aberration de la situation atteint son comble : « Pendant 3 mois, avant de trouver un logement, j'ai dû dormir dans ma voiture en plein Paris. Une galère infernale. Sans relation, sans aide familiale, j'ai enchaîné les petits boulots pour payer mes frais. Je n'étais pas assez pauvre pour la cité universitaire et pas assez riche pour les propriétaires. La honte »,

confie un étudiant de 21 ans. En Ile-de-France, en septembre dernier, on comptait 4 logements étudiants pour 100 demandes...

Sans logement, la vie de jeune actif est pour le moins précaire et le risque d'exclusion bel et bien renforcé. Depuis plus de 30 ans, Joëlle Bordet, psychosociologue, étudie le rapport au logement des jeunes dans les quartiers populaires. Elle mène en 2011 une étude pour la Fondation sur plusieurs quartiers à Thionville, Clichy-sous-Bois et Lille. Son constat est sans appel : « De plus en plus, on habite aussi dans la rue. Or c'est l'opposé d'un chez-soi, c'est un scandale. J'ai interviewé une jeune maman de 20 ans qui a dormi pendant 4 mois sous des abribus. Là où les niveaux de qualification sont très faibles,

là où on ne connaît que l'intérim précaire – c'est-à-dire un ou deux jours de travail par-ci, par-là – le logement est le seul point d'appui possible pour construire l'adulte, pour se stabiliser. Les Foyer de Jeunes Travailleurs, les Comités locaux pour le logement autonome des jeunes (Cclaj) dans lesquels je me rends font un travail remarquable alors que l'État se désengage. Ces structures de proximité arrivent encore à proposer des logements de transition mais ont de moins en moins de moyens et de plus en plus de paperasse. Les éducateurs ne peuvent plus remplir leur mission... C'est la faillite de la démocratie pour les classes populaires. » Moins l'État assume ses responsabilités, plus l'écart se creuse. Et plus la précarité augmente. Selon l'Insee, la pauvreté a atteint le taux de 13,5 % de la population française en 2009, soit 8,2 millions de pauvres. Une situation catastrophique qui rend intolérable les récentes fer-

■ Les jeunes sont souvent obligés de se faire aider par des assistants sociaux pour trouver un logement.





metures estivales d'hébergements d'urgence et la reprise des expulsions locatives...

« *Emploi, logement, plus personne n'a de situation stable. Le logement est rare et cher*



■ **La recherche d'un logement est une préoccupation pour la plupart des jeunes qui, de plus en plus, retournent chez leurs parents.**

et ne correspond pas à la demande de plus en plus forte des jeunes et des mères isolées. Les délais sont beaucoup trop longs dans le parc social et dans le parc privé, le loyer et la caution ainsi que les garanties demandés sont totalement inadaptés. » À la Boutique Logement de Metz, même si le constat est amer, on continue de se battre pour l'insertion par le logement. Depuis 2005, le dispositif "Un toit pour un emploi" permet de financer des chambres d'étudiant et des places en Foyer de Jeunes travailleurs. « *Ce logement-étape est fondamental, il permet aux jeunes d'accéder à un statut social, tout simplement de se lever le matin et d'aller travailler* ». Effectivement, les 20-30 ans ne trouvent

pas d'emploi stable et n'ont aucune chance d'accéder par la suite à un logement pérenne. Autre constat alarmant du Cclaj lorrain : sur les 600 personnes reçues chaque année, la majorité vit très modestement (RSA, contrats précaires...) et n'a pratiquement pas de soutien familial, sans l'Aide personnalisée au logement (APL), elle ne pourrait bénéficier de ces logements de transition. Pour ces bénéficiaires déjà fragilisés, la situation devient chaque mois plus difficile et les écueils ne datent pas d'hier : les APL n'ont pas suivi le coût de la vie depuis dix ans...

Lendemain qui chantent

Sans avoir jamais dormi sous un abribus, Pauline, 28 ans, carreleur, a été éprouvée plus d'une fois. En dix ans, elle a connu l'hébergement chez

Les jeunes et le logement : chiffres...

282 000 adultes de plus de 25 ans sont contraints de revenir vivre chez leurs parents ou grands-parents parce qu'ils n'ont pas les moyens d'accéder à un logement autonome.

(Source : Insee, 2006)

22,5 ans est l'âge médian d'entrée dans un logement autonome.

40%, c'est l'augmentation moyenne des prix des loyers entre 1998 et 2008.

Sur la même période, le prix de vente des logements augmentait lui de **140%**.

... et positionnement

29% des jeunes se plaignent d'occuper un logement trop petit, autant ont du mal à chauffer leur habitation faute de moyens, et **17%** ont des retards de paiement.

11% seulement des locataires Hlm sont des jeunes.

52% des jeunes sont logés dans le parc privé, beaucoup plus cher.

12% sont propriétaires de leur logement.

62,4% des ménages de moins de 25 ans et **31,8%** des ménages âgés de 25 à 29 ans, bénéficient d'une aide au logement.



■ Vivre dans un espace très restreint, tel est le sort de la majorité des jeunes.

« Un soir, j'ai appelé la gendarmerie pour qu'elle mette ma fille de 2 ans à l'abri, au chaud. »

des tiers, le foyer, la suroccupation dans un 20 m²... À plusieurs reprises, Pauline a failli couler mais la Boutique Logement de Metz a été sa bouée de sauvetage. « Mère isolée, avec une fille de 5 ans, je ne rentrais dans aucune catégorie et du coup, j'étais dans la précarité totale. » Depuis le début de sa galère, Stéphanie, conseillère logement au Cclaj, l'écoute et la conseille dans toutes ses démarches. « J'ai fait ma première demande de garantie de loyer avec elle, puis mon dossier Dalo. J'ai pu payer mes notes de gaz et de chauffage... Il y a eu des mois où j'arrivais à peine à nous nourrir, ma fille et moi. Je devenais folle. Je ne voyais personne car j'avais honte. C'est grâce au Cclaj que j'ai tenu, que j'ai avancé. » Avec l'arrivée des beaux jours au printemps

■ Le foyer, une solution provisoire avant d'intégrer un vrai logement, pas toujours par choix.



dernier, l'horizon de Pauline s'est éclairci : « Je vais commencer un contrat pro de 2 ans en septembre », nous dit-elle, et le Cclaj lui a enfin proposé un F3 en Hlm, dans le quartier Sainte-Thérèse, à 360 euros par mois, charges comprises. « Je devrais y arriver. J'ai encore un peu

d'appréhension mais là où je suis contente, c'est que je suis arrivée à m'en sortir dans mon travail et dans mon logement. »

Expulsée avec ses deux enfants

Autre témoignage, celui de Sophie, la trentaine, mise à la porte par son propriétaire en 2011 : « Il n'a pas renouvelé mon bail et m'a donné 6 mois avant de lancer la procédure d'expulsion. » Animatrice socio-culturelle en CDD et mère de 2 enfants, Sophie a d'abord atterri dans une maison vétuste, pour 600 euros mensuels, sans les charges. « Pendant un an et demi, nous avons vécu sans eau chaude, sans chauffage. Je n'en pouvais plus... Un soir, j'ai appelé la gendarme-



rie pour qu'elle mette ma fille de 2 ans à l'abri, au chaud. » Conséquence directe de cet habitat indécents : Sophie fait une dépression et arrête de payer ses loyers. « Mes parents ne m'ont pas aidée. On m'a conseillé de venir au Cclaj. J'ai rencontré Florie, et ça m'a sauvée. Elle m'a écoutée, elle a pris en compte mes demandes car je ne voulais pas me retrouver dans un quartier difficile avec mes enfants. Ils ont eu assez d'épreuves comme ça. Florie m'a aidée à déposer mon dossier Dalo et finalement, en juillet, après plus d'un an d'attente, j'ai eu un F3 pour 460 euros, charges comprises. Avec l'APL, je vais enfin pouvoir m'en sortir. » Avec ce logement, Sophie s'éloigne un peu de la précarité et lit enfin la joie sur le visage de son fils adolescent. « Il est fou de joie de déménager ». Un retour à la dignité qui a commencé le 20 août, avec la remise des clés. ■

■ **Sans l'aide financière des parents, comment trouver à se loger ?**



Témoignage

« Il faut que les politiques affrontent le problème du logement des jeunes. »

Manuel Domergue est l'un des membres fondateurs du collectif "Jeudi Noir" créé en 2006 pour protester contre le bizutage social permanent des jeunes par rapport au logement et à l'emploi.

Pour les jeunes en recherche de logement, le jeudi est une journée noire : celle de la chasse aux petites annonces. Depuis 2006, rien n'a changé ?

Non. Nous dénonçons à l'époque le "2 poids, 2 mesures" à l'égard des jeunes. Ce sont eux qui déboursent le plus pour des petites surfaces habitables alors qu'ils démarrent dans la vie et n'ont que de faibles revenus. La bulle immobilière a été payée essentiellement par les jeunes et ils continuent d'en faire les frais. Aujourd'hui, à Paris, on est toujours à 50-60 €/m² pour une chambre de bonne. Entre 20 et 30 ans, c'est toujours le même système qui fonctionne : colocation, sous-location, hébergement chez des amis, squats... Il y a eu depuis notre création quelques petites avancées, notamment au niveau des Cités universitaires, mais cela reste très modeste. Il faudrait 5 000 places étudiantes supplémentaires chaque année pour pallier au déficit. Lorsque l'on n'est pas ou plus étudiant, le parc privé et le parc social sont inaccessibles. On nous avait dit à l'époque : « *Le marché va s'autoréguler, vous verrez.* » En fait, il n'a cessé de s'orienter à la hausse et les jeunes ont du montrer une capacité à s'endetter ou à se restreindre sur la nourriture, pour garder un toit sur leur tête. »

Des "apéros surprise" dans les appartements aux squats place des Vosges ou près de l'Elysée... un changement de ton ? Effectivement, on a changé de ton et d'échelle car ça ne peut plus durer. Le



Manuel Domergue

Gouvernement actuel n'a pris que de toutes petites mesures. Par exemple, pour le plafonnement des loyers des petites surfaces que nous demandions, Benoist Apparu, secrétaire d'État, chargé du logement, n'a fait qu'appliquer une surtaxe aux propriétaires qui louent au-dessus de 40 €/m². Rien n'a changé pour le locataire. Nous arrivons en 2012 et nous voulons vraiment que les partis politiques s'affrontent à la complexité du problème du logement en général et du logement des jeunes en particulier, car ce sont eux qui trinquent les premiers. »

Toute l'Europe est-elle logée à la même enseigne ?

La députée européenne Karima Belli, membre de "Jeudi noir", nous permet d'avoir une vision continentale du problème. Ce qui est sûr, c'est que la situation à l'échelle de l'Europe dénonce la politique du "tous propriétaires". Les pays qui ont adopté cette politique sont les pays où le logement des jeunes est le plus en crise. En Espagne, qui en est la caricature, les jeunes restent chez leurs parents jusqu'à 35 ans et plus et s'endettent ensuite lourdement pour avoir un logement. Le parc privé est très cher et le parc social n'existe quasiment pas. À l'inverse, à Berlin, on peut se loger facilement pour 300 €/mois. Même chose aux Pays-Bas où il existe un vaste parc locatif ; il n'y a presque pas de situation de crise alors que la densité de population est forte. » ■





Haro sur les communes récalcitrantes

Plus de la moitié des communes soumises à l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) – qui leur impose d'offrir au moins 20 % de logements sociaux sur leur territoire – sont hors la loi. Au grand dam de la majorité des Français.

« **N**e pas vouloir de logements sociaux sur sa commune, c'est empêcher la majorité des ménages dotés de petits et de moyens revenus de s'y loger. C'est faire preuve d'un réel manque de sens civique. Instituteurs, aides-soignants, infirmières, caissiers, travailleurs sociaux... tous ces salariés peuvent prétendre à ces logements pour vivre à proximité de leur lieu de travail, on l'ignore souvent. » Renaud, médecin généraliste installé près de Marseille, est un fervent défenseur de cet article SRU, lui qui côtoie dans son cabinet des personnes fatiguées par les allers-retours parce qu'elles se sont installées dans de petits villages où les loyers sont moins élevés qu'en ville. « Cela me révolte et je ne suis pas le seul », insiste Renaud. La commune de Saint-Clément de Rivière dans l'Hérault, ville de 4 581 habitants, illustre cet état d'esprit. Le maire s'était engagé au moment des élections à ne pas développer le parc social. « Il a été élu en partie sur cette promesse et aujourd'hui ses administrés déplorent de ne pas trouver d'employé de maison, de garde-malade, de nourrice près de leur domicile, la faute à qui ? »

dénonce Daniel Robequain, bénévole auprès de plusieurs organismes œuvrant en faveur du logement, dont l'agence inter-régionale PACA-Languedoc-Roussillon de la Fondation. Renaud comme Daniel reflètent l'opinion de 80 % des Français conscients du poids du logement sur le budget de chacun. Encore faut-il manifester son mécontentement auprès des élus alors même que la loi SRU est de nouveau la cible d'une attaque parlementaire. Et soutenir ceux qui, comme la Fondation, veulent augmenter le pourcentage des logements sociaux pour répondre aux besoins, appliquer des sanctions financières plus lourdes, mettre en œuvre le droit de préemption urbain pour que le Préfet se substitue aux communes qui ne remplissent pas leurs obligations, retirer les droits à permis de construire au Maire et les confier au Préfet lorsque la commune oppose un refus aux opérations de logement social. Ainsi, demain les aînés disposant d'une petite retraite, tout comme les jeunes débutant dans la vie, pourront se loger dignement sans être contraints, comme aujourd'hui, de "s'exiler" loin du cœur des villes. ■





Mobilisons-nous !

Que prévoit la Fondation Abbé Pierre dans le cadre des élections présidentielle et législatives à venir ?

■ Anne B., Paris 18^e ■

Lors de la présentation du rapport sur l'État du mal-logement le 1^{er} février 2011, nous avons parlé d'un "livre noir" et avons dénoncé la gravité de la situation. Près de 10 millions de personnes sont touchées de près ou de loin par la crise du logement, c'est insupportable. Aujourd'hui, qui ne fait pas de sacrifice pour payer son loyer et ses charges ? Santé, nourriture, habillement, loisirs... des dépenses essentielles sont rognées pour pouvoir se loger. Le 22 septembre dernier, après l'analyse, nous sommes donc passés à l'action collective en lançant la "**Mobilisation générale pour le Logement**". Comme l'aurait fait l'abbé Pierre, il s'agit bel et bien aujourd'hui de saisir l'opportunité de cette année 2012 pour imposer le logement comme priorité nationale aux candidats des prochaines élections.



Aujourd'hui, nous avons besoin de vous ! Plus nous serons nombreux à nous mobiliser, à signer, plus nous peserons dans le débat et pousserons les candidats à s'engager

Un site dédié

Dès le 22 septembre, la Fondation met en ligne un site entièrement dédié à la Mobilisation générale pour le Logement : www.mobilisationlogement2012.com. Vous y trouverez toutes les informations concernant cette démarche : la pétition, les engagements, des témoignages vidéo inédits et tout un ensemble d'outils pour pouvoir vous aussi, mobiliser autour de vous.

clairement pour le logement et à respecter les engagements que contient notre pétition. D'ici là, l'objectif de la Fondation est de réunir **400 000 signataires** pour que les choses changent.

La Fondation ne donnera aucune consigne de vote. Le seul candidat qu'elle soutiendra, c'est le logement. Jusqu'en février 2012, nous travaillerons à l'écriture d'un "Contrat social pour le logement" aux côtés des forces vives du pays : associations, syndicats, experts, acteurs du logement, collectivités locales. Car il est possible de construire une société où chacun d'entre nous, quels que soient ses revenus, puisse avoir accès au logement.



5 visuels pour une campagne presse nationale

Réalisée par BDDP Unlimited, cette campagne a pour but de sensibiliser plus encore l'ensemble des citoyens autour du logement qui n'est pas qu'un problème de logement. Etudiants, personnes âgées, enfants, père de famille, jeune actif... Aujourd'hui, les personnes touchées par la crise du logement sont très diverses. Les conséquences de ce fléau sur le quotidien de chacun sont nombreuses (santé, éducation, vie familiale, loisirs...) et dépassent largement le cadre de l'habitat.



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : **«et les autres?»**
4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).





■ États généraux du logement

Dans la perspective des échéances électorales de 2012, 33 organisations, dont la Fondation, réunies au sein des États Généraux du Logement, ont vivement interpellé les différents partis pour parvenir à une refonte des politiques de l'habitat. Mobiliser tous les acteurs et en premier lieu l'État, garant de la solidarité nationale et de l'équité territoriale, autour d'un pacte de responsabilité ; développer l'offre pour répondre aux besoins réels en quantité et en qualité ; améliorer les parcours résidentiels et les conditions de vie ; mieux associer les habitants, tels sont les axes de réflexion ayant abouti à la rédaction de quinze propositions remises aux responsables des partis politiques. Les participants à ces États Généraux vont veiller à la prise en compte de ces demandes concrètes dans les programmes des différents candidats.



Le 115 en péril

En août dernier tous les salariés du 115, numéro du Samu Social, se sont mis en grève pour protester contre le manque d'hébergement et la baisse des subventions. Auparavant, Xavier Emmanuelli, fondateur et président du Samu social de Paris, avait démissionné de son poste en évoquant « une situation budgétaire devenue ingérable ».

Logements sociaux en Languedoc-Roussillon

Le Conseil régional a signé le 18 novembre 2010 une convention avec l'État pour construire 5 500 logements très sociaux ce qui permettrait de mettre à disposition 10 000 logements par an. Mais les moyens engagés semblent faibles pour atteindre ces objectifs. Ces dernières années seulement 3 000 à 35 000 logements très sociaux ont été financés.

■ ÉRADIQUER LES TAUDIS

Depuis 2007, en relation étroite avec les travailleurs sociaux et les associations de nombreux départements, la Fondation tente d'améliorer le sort de milliers de personnes – dont 600 000 enfants vivant dans une extrême précarité – à travers son programme "SOS Taudis". Une opération qui a permis de déceler des situations dramatiques et d'améliorer l'habitat de centaines de familles puisque 35 % des logements signalés, loués ou occupés par leur propriétaire ont fait l'objet de travaux et que 51 % des locataires concernés ont été relogés. Des cas très lourds, ignorés par les politiques publiques, et difficiles à prendre en charge dans le cadre des dispositifs habituels OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) ou MOUS, (Maîtrise d'œuvre urbaine et social). 75 % des ménages affrontent de lourdes difficultés sociales, 30 % vivent dans l'exclusion et une grande précarité, 27 % sont très isolés, 30 % ont des problèmes de santé et 20 % présentent une fragilité psychologique. Des chiffres et des situations qui ont été largement cités en octobre dernier lors du forum consacré à l'habitat indigne pour permettre aux autorités de mesurer l'ampleur du problème et l'urgence à le régler.



Interview

Vaincre la résistance du parc privé

Alain Régnier, Délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées.

La Fondation a dénombré quelque 600 000 taudis et lancé un programme d'éradication de cet habitat. Quels sont les moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre ce fléau ?

Depuis les années 70, le parc de logements s'est amélioré grâce à l'action de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et des opérations programmées d'amélioration de l'habitat. Cependant, nous avons constaté courant 2000 qu'une partie du parc privé résiste à ces politiques. Ce sont les 600 000 logements indignes qui sont un sujet sensible pour l'opinion et la puissance publique.

Depuis 2007, nous développons une action sur plusieurs axes pour lutter contre cette situation. Aujourd'hui, près de 101 Pôles départementaux organisés par les préfets interviennent depuis le repérage des situations jusqu'aux travaux d'office, établissent le lien avec la Justice. Un Pôle national que je préside leur vient en appui.

Quand la négociation échoue, il y a l'action coercitive : l'intervention des polices spéciales se développe et plus de 2 000 arrêtés annuels sont pris pour les seuls services de l'État ; les Parquets aident à faire pression sur des propriétaires indécis et peuvent demander leur mise en examen. Enfin, il y a le traitement de l'habitat indigne urbain dans des quartiers très dégradés : c'est le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD).



Alain Régnier

© Arnaud Bonisien

Ces dispositifs peuvent-ils être plus efficaces ?

L'action publique est indispensable dans le traitement du logement locatif indigne : elle repère les situations d'habitat dégradé puis module la pression en fonction des situations. Tel propriétaire cèdera à une première injonction, un autre attendra un arrêté, un troisième ne se décidera que devant le Procureur, etc. Pour les propriétaires occupants pauvres, c'est avant tout des aides financières et un accompagnement humain qu'il faut envisager. Je regrette que ne soient pas plus développées des études qui, comme en Angleterre, mettent en vis-à-vis le coût social et humain de l'habitat indigne en matière de santé, d'absentéisme au travail, de retards scolaires... et le coût de son traitement. Cela permettrait de voir combien 1 € public dépensé pour le logement permet d'économiser sur d'autres dépenses publiques.

Comment bâtir une politique de logement plus juste et efficace ?

La politique de logement, c'est d'abord celle de la construction. Il faut aussi être vigilant sur les copropriétés potentiellement en difficulté et sur les marchands de sommeil. On reste effaré face à certains logements mis en location à des loyers qui sont tout sauf de complaisance : continuer le travail pour remédier à ces situations est indispensable dans notre République. ■

Immobilier : la baisse annoncée

Alors que les professionnels évoquent une possible baisse du prix de l'immobilier pour la fin de l'année si les intérêts augmentent au cours du deuxième trimestre, le prix moyen des ventes a augmenté de 3,3 % par rapport au premier trimestre. Toujours au niveau national, la hausse atteint 4,2 % pour les appartements et 2,4 % pour les maisons. En province, la progression trimestrielle est de 4,3 %, mais "seulement" de 1 % en Ile-de-France.



Une aide à la maîtrise d'énergie

Dans le cadre de son accompagnement du programme de la Fondation "2 000 toits pour 2 000 familles", EDF a offert les 250 premiers kits "énergie" distribués aux locataires lors de leur emménagement afin de les aider à maîtriser leur consommation énergétique. Le Kit comprend notamment une ampoule basse consommation, une multiprise coupe-veille et un limiteur de débit d'eau. Les associations partenaires de ce programme sont formées par les équipes "correspondants solidarités" d'EDF pour sensibiliser les locataires.

1 € = 2 € pour Warner Bros France

Les Studios Warner Bros proposent à ses 200 salariés de faire un don à une des 10 associations sélectionnées dont la Fondation Abbé Pierre, s'ils le souhaitent. Elle double le montant versé sur le principe suivant : 1 € donné par l'employé sur son salaire, 1 € versé par l'employeur. « L'action reconnue d'utilité publique de la Fondation et son investissement dans la lutte contre le mal-logement et la précarité nous ont naturellement conduits à vouloir apporter notre contribution solidaire », a précisé Xavier d'Anglade, directeur des Ressources Humaines.

Tryba : des fenêtres montées avec enthousiasme

Grâce au soutien de l'entreprise Tryba, à l'engagement et au professionnalisme de ses équipes, une grande maison de Seine-et-Marne destinée à l'accueil de personnes défavorisées a été dotée de fenêtres très isolantes leur assurant un confort maximum. Ce geste s'inscrit dans la continuité d'un premier rapprochement initié en 1993. Pierre Desmard, résidant sur place, a été agréablement surpris par la gentillesse, l'efficacité et la solidarité des intervenants. « Un jour, le camion de chantier n'a pas pu monter la côte car le chemin était en très mauvais état. Les cadres ont posé leur veste pour aider les ouvriers. J'ai été marqué de voir à quel point l'équipe Tryba était soudée. Elle sera à l'honneur lors de l'inauguration de notre maison. » ■



OPÉRATION "TITRES RESTAURANT SOLIDAIRES"

Pour la troisième année consécutive, à compter du 24 octobre, la Fondation propose aux entreprises qui le souhaitent d'inviter leurs salariés à faire don de quelques titres restaurant. Les sommes ainsi récoltées permettent d'apporter une aide précieuse aux malmenés de la crise du logement. Pour que votre entreprise participe à l'opération, c'est très simple : demandez à Fabienne Hue votre guide pratique, par courrier à l'adresse de la Fondation, par téléphone au **01 55 56 37 25** ou par email à : **fhue@fondation-abbé-pierre.fr**. Affichettes, bulletin de versement, enveloppes retour,... vous recevrez ainsi tous les documents nécessaires. Merci d'avance pour votre soutien ! ■

Un toit pour des handicapés

Il y a un an, Alexandra Dekoninck, salariée chez Saint-Gobain, propose de jouer les intermédiaires entre la Fondation Abbé Pierre et la Fondation d'entreprise Saint-Gobain Initiatives pour soutenir la production de logements très sociaux. Elle a si bien convaincu que 100 000 € sont versés et affectés au programme "2 000 toits pour 2 000 familles". Ils ont permis de financer des logements accessibles aux adultes handicapés dans l'enceinte du prieuré Sainte-Bathilde à proximité du centre ville d'Issy-les-Moulineaux. Un immense coup de pouce ! ■



Legs et Donations

Il n'y a pas de petits dons

Berthe a adopté cette phrase de l'abbé Pierre, qu'elle cite à l'envi « c'est ce qui m'a incité à donner ce que je possède pour plus humble que moi », citant ainsi « Faire des petites choses n'est jamais ridicule, n'est jamais inutile. »



faire davantage qu'un chèque adressé chaque année à sa Fondation. J'imaginai que ce que je possédais n'avait pas une grande valeur et que ma maison ne pouvait sans doute pas servir à grand-chose. Et je me suis souvenue de ce que répétait l'Abbé sur les petits riens qui permettaient d'accomplir des miracles. Alors j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai écrit à la Fondation. L'accueil, les conseils reçus, l'écoute m'ont confortée. »

Ancienne couturière, veuve depuis de très nombreuses années, Berthe n'a pas été épargnée par la vie. Elle a perdu son fils dans un accident, se retrouvant seule du jour au lendemain, le cœur brisé, « Et puis j'ai réalisé la chance que j'avais de posséder un toit bien à moi. Même si elle est située dans une arrière cour, cette maison, reçue en héritage de ma maman, est précieuse aujourd'hui. Il y a tellement de personnes avec de jeunes enfants à la rue ! Certes, ma retraite n'est pas très élevée mais je ne manque de rien. » Berthe, après avoir consulté son notaire, a donc désigné la Fondation comme légataire universelle.

« Je connais bien les actions qu'elle mène et les programmes qu'elle développe avec rigueur et si je peux modestement y contribuer, je m'en réjouis. Je sais aussi qu'elle respectera ma volonté de donner mes meubles, mes bibelots et mes vêtements à une communauté d'Emmaüs, en souvenir de l'Abbé qui est aussi à l'origine de ces communautés. » ■

Sur la table de nuit de Berthe, dans sa modeste maison d'Arcachon, une photo de l'abbé Pierre côtoie celles de ses proches qu'elle a perdus au fil de l'existence. À 90 ans, cette dame toujours coquette et souriante n'a plus ni mari, ni enfant, mais se console en regardant la mer, le ciel, en profitant des rayons du soleil, et en songeant que le jour où elle partira les quelques biens qu'elle possède reviendront à la Fondation.

« J'ai suivi tous les combats de l'abbé Pierre, toutes ses prises de position en faveur des personnes qui souffrent, des gens délaissés. Quand il est mort, j'ai décidé que je devais

Legs, donations, assurances-vie... offrir la dignité en héritage



© DR

« Il y a deux choses que l'on ne doit pas rater dans sa vie. Aimer et mourir. » *Abbé Pierre*

Écrivez-nous pour demander la brochure "Faire un legs ou une donation à la Fondation Abbé Pierre". Pour en savoir plus, vous pouvez également contacter : **Jean-Marie Vieux**
Fondation Abbé Pierre
3, rue de Romainville
75019 Paris

Tél : 01 55 56 37 27
jmvieux@fondation-abbe-pierre.fr



Il était une fois...

L'abbé Pierre au secours de familles, square de la Réunion à Paris

■ Juillet 90 : cela fait plus de 60 jours que 48 familles sont entassées sous des tentes, square de la Réunion, à Paris. Entre le toboggan et les pigeons, les femmes font la cuisine sur des petits feux. Autour de ce camp improvisé, les voitures tournent sans cesse et la ville bat son plein.

« ... Et qu'on ne vienne pas me dire que des souffrances comme celle-là coûtent trop cher. C'est intolérable ! »

Ces familles se sont retrouvées là, dans ce petit espace à ciel ouvert, avec leur baluchon et leurs quelques valises, après avoir été expulsées des logements vides qu'elles occupaient sans bail depuis des mois.

Quand le campement de fortune s'est établi le 2 mai 1990 dans ce square du XX^e arrondissement, les familles ne pensaient pas qu'elles allaient devoir rester là des semaines.

Depuis quinze jours, il fait très chaud à Paris et l'unique fontaine du square ne suffit pas à hydrater les 53 enfants avachis sous les tentes transformées en sauna, de jour comme de nuit. Les associations humanitaires et les habitants du quartier se relaient pour

apporter de la nourriture mais les conditions de vie deviennent particulièrement dures et malgré le soutien actif du comité des mal-logés, rien ne bouge : la Ville de Paris reste muette.

C'est alors que l'abbé Pierre, outré, décide de venir rendre visite aux enfants et aux parents accablés.

À 78 ans, malgré la chaleur, il vient pousser un coup de gueule : « *La France est dans un état de barbarie tel qu'elle avoue que certaines personnes sont de trop du point de vue de l'habitat* »...

Au milieu des tentes et des journalistes, l'Abbé s'enflamme et réclame le relogement des enfants, des adultes qui souffrent et qui n'ont aucune perspective. C'est le début du slogan tant de fois martelé par la Fondation Abbé Pierre et par de nombreuses

associations caritatives : "Pas d'expulsion sans relogement". L'intervention du vieil homme qui symbolise l'espoir pour les familles provoque un déclic. La Ville de Paris propose enfin quelques relogements en cité de transit à Saint-Denis, en banlieue parisienne, ainsi que dans 6 autres communes limitrophes. Mais l'enthousiasme retombe très vite lorsque les premières familles découvrent la taille des logements : comment loger un couple et ses 6 enfants dans un F2 ? Pire encore, certains appartements n'ont ni eau courante ni chauffage... Il faut reprendre la lutte et dénoncer à nouveau la situation.

Il faudra attendre encore 3 semaines – 3 longues semaines – de lutte pour les familles expulsées et pour le médiateur nommé par le gouvernement, François Bloch-Lainé, avant d'aboutir à 47 propositions de relogement décentes. Dont seulement 7 à Paris intra muros, au grand regret du médiateur qui reconnaît là n'avoir pas réussi pleinement sa mission. Clairement, à l'époque, lorsque Paris expulse, Paris ne reloge pas. Et cet été-là, 200 foyers parisiens sont menacés d'expulsion... ■

